

FILO2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Au terme du master, vous serez capable :

- de faire la synthèse critique de la littérature sur une question philosophique ;
- de confronter et de défendre des thèses philosophiques ;
- de prendre part aux débats philosophiques dans son domaine de spécialisation ;
- de produire une recherche personnelle, d'en rédiger et d'en présenter oralement les résultats.

En fonction de la finalité choisie, vous aurez également développé :

- des compétences approfondies en philosophie (finalité approfondie) ;
- des compétences spécifiques, par le biais d'une expérience internationale en dehors de l'UCLouvain (finalité spécialisée) ;
- une compétence d'enseignement (finalité didactique).

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en philosophie et désirez approfondir votre formation tout en vous spécialisant ;
- êtes bachelier dans une autre discipline et avez découvert la philosophie dans le cadre d'une mineure ou d'un certificat ;
-

6. Agir en tant qu'universitaire, en acteur critique et responsable faisant preuve d'un « esprit de recul » ancré dans une approche philosophique, et en ayant intégré une logique de développement continu.

6.1. Se projeter dans un projet professionnel selon une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par un « esprit de recul » ancré dans une approche philosophique.

6.2. S'engager et décider de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.

6.3. Porter un regard critique sur ses propres connaissances et compétences et mettre en Œuvre, de manière autonome, les moyens et les opportunités pour les améliorer dans une logique de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son environnement social et professionnel.

7. **S'il choisit la finalité approfondie** : entamer une recherche grâce à une connaissance plus approfondie de la philosophie et de ses

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
-

Liste des finalités

Une finalité à choisir parmi :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

> [Finalité approfondie](#) [prog-2024-filo2m-lfilo200a]

> [Finalité didactique](#) [prog-2024-filo2m-lfilo200d]

Finalité approfondie [30.0]

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement de la philosophie et de la citoyenneté dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques d'enseignement ;
- la réflexion sur les pratiques pédagogiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs ;
- l'approfondissement de la formation philosophique globale en lien avec les problématiques de l'enseignement de la philosophie.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (50h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique. Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en philosophie qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur les 2 blocs annuels du master.

L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2^e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1^{er} quadrimestre du second bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o A) Stages en milieu scolaire (6 crédits)

Option transversale en études de genre [15.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NOBs5.954diants d'442 Activité avec prérequis
-

Cours au choix [15.0]

x

Quinze crédits à choisir parmi :

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

| | | | | | |
|-------------|---|---|----------------------------------|---|---|
| ⊗ LFILO2300 | Seminar on interpretation of Arabic Philosophical Texts | Cécile Bonmariage | EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | x | x |
| ⊗ LFILO2003 | Questions d'éthique dans les sciences et les techniques | Alexandre Guay (supplée Charles Pence) Hervé Jeanmart René Rezsöhazi | FR [q2] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐 | x | x |
| ⊗ LDROP2153 | Philosophie du droit | Philippe Coppens | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 | x | x |
| ⊗ LECON2061 | Philosophy and epistemology of the economics | Gregory Ponthiere | EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 | x | x |
| ⊗ LESPO1321 | Thomas Poinois | Pierre André | EN [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐 | x | x |
| ⊗ LESPO2211 | Exercices intégrés d'éthique économique et sociale | Gregory Ponthiere | FR [q2] [0h+30h] [6 Crédits] △ 🌐 | x | x |
| ⊗ LEUSL2202 | Political philosophy and the European Union | Nicolas Arens | EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 | x | x |
| ⊗ LFOPA2921 | Ethique de l'éducation et de la formation | Thomas Michiels Hervé Pourtois | FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐 | x | x |
| ⊗ LFOPA2001 | | | | | |

| | | | | Bloc annuel | |
|-------------|---|--|--------------------------------|-------------|---|
| | | | | 1 | 2 |
| ⌘ EULG2078 | Questions de philosophie des sciences | | FR [] [0h+30h] [5 Crédits] 🌐 | x | x |
| ⌘ EFILO2116 | Logiques modales (ULiège) | | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 | x | x |
| ⌘ EFILO2117 | Philosophie du langage (ULiège) | | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 | x | x |
| ⌘ EFILO2101 | Sciences, éthique et développement (UNamur) | | FR [q1] [18h+6h] [3 Crédits] 🌐 | | |

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Matières philosophiques

✂ LFILO1120

Métaphysique

Olivier Depré

FR

• Initiation à la rédaction scientifique (10 crédits)

• LFILO1499

Initiation à la rédaction scientifique

FR [q1+q2] [] [10 Crédits] 

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

FILO2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Tout autre bachelier | | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master |
| Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus) | | | |
| Bachelier en philosophie | | Accès direct | |
| Autre bachelier | S'il a suivi le Certificat universitaire en philosophie (fondements) | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Tout autre bachelier | | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique | | | |
| Bachelor of philosophy Bachelor in de wijsbegeerte | Maîtrise du français de niveau B1 (CECR) | Accès direct | |
| Bacheliers étrangers | | | |
| Bachelier en philosophie ou équivalent | | Accès sur dossier | En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . |

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--|------------------------|--------------|---|
| Licenciés | | | |
| Licence en philosophie | | Accès direct | Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Masters | | | |
| Master [60] en philosophie | | Accès direct | Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits. |

| | | | |
|--|---|--|---|
| Master [120] en philosophie, deuxième finalité | | Accès direct | Au terme du master 120, chaque finalité du Master [120] en philosophie peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement. |
| Master [120] en éthique | | Accès sur dossier | Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Autre master belge | S'il a suivi : la Mineure en philosophie en bachelier le Certificat universitaire en philosophie (fondements) le Certificat universitaire en philosophie (approfondissement) | Accès moyennant compléments de formation | Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédure d'admission et d'inscription) S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Tout autre master belge | | Accès moyennant compléments de formation | Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Masters non belges | | Accès sur dossier | Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier). |

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

D'une manière générale, la formation que l'étudiant aura reçue au terme de son master 120 se caractérise par l'acquisition d'un **esprit critique** développé, d'une faculté d'**analyse objective** et d'un **esprit de synthèse** favorisant la mise en perspective des paramètres à prendre en considération pour aborder une question. Ces qualités fournies par l'exercice du doute, la lecture de textes philosophiques et la diversité des matières enseignées se ramènent à un « **esprit de recul** » caractéristique des diplômés en philosophie et fort apprécié sur le marché de l'emploi (diplomatie, journalisme, gestion des ressources humaines, etc.). Dans son exercice professionnel, le philosophe aura spontanément tendance à se positionner parmi ses collaborateurs avec un esprit de tolérance et une ouverture au dialogue.

Par ailleurs, la formation du master fournit à l'étudiant toutes les ressources et les méthodes qui lui permettront de mener lui-même, mais intégré à des équipes de recherche, une spécialisation dans un secteur de recherche en philosophie.

Plus particulièrement, la pédagogie privilégiée en master se caractérise par

-

Remarque : tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours peuvent être empruntés de façon isolée au programme du [Hooger Instituut voor Wijsbegeerte](#) de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)

Échange dans le cadre du réseau ESST

Les étudiants intéressés par la problématique de l'éthique dans les sciences et les techniques peuvent bénéficier d'une formation spécifique à la recherche dans ce domaine dans le cadre du programme interuniversitaire européen « Society, Science and Technology » organisé par le réseau ESST.

Dans le cadre d'un échange Erasmus, ils peuvent suivre un quadrimestre du programme de master dans une université du réseau ESST avec qui l'UCLouvain a établi un accord de mobilité spécifique à ce programme, comme par exemple : l'[Université de Strasbourg](#), l'[Université de Maastricht](#), la [National and Kapodistrian University of Athens](#) ou l'[Université d'Oslo](#).

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le coordinateur du programme ESST à l'UCLouvain, le professeur [Alexandre Guay](#).

Cours à la KU Leuven

Les étudiants intéressés par la problématique "éthique et politiques publiques" peuvent suivre des cours et séminaires communs (en anglais) avec l'orientation « Éthique et philosophie sociale et politique » du master en philosophie organisé par le Hoger Instituut voor Wijsbegeerte de la KU Leuven.

Mobility @home

Tous les étudiants peuvent tirer parti de nombreux éléments d'internationalisation présents dans le cadre des masters en philosophie et en éthique, comme les échanges de professeurs, l'attribution annuelle d'une partie d'un cours à un professeur étranger dans le cadre de la Chaire Mercier, le développement de cours assurés conjointement par l'UCLouvain et la KU Leuven, l'échange de professeurs et d'étudiants dans le cadre des programmes d'échange, etc.

- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en philosophie](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

4. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en Philosophie](#).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

5. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les **entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de philosophie ([EFIL](#))

Responsable académique du programme: [Sylvain Camilleri](#)

Jury

- Président: [Jacob Schmutz](#)
- Secrétaire: [Peter Verdée](#)
- 3e membre du jury restreint: [Nathalie Frogneux](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be